**Compte rendu du CA de Trajectoires du 19 mai 2021 à Vesseaux**

**Présents** : Lise van Baaren, Denis Cunin, Arnaud Lucotte, Christiane Nicolas, Catherine Ortega Nano, Daniel Pelegrin, Stéphane Vergnon, Stefanie Wesle

**Excusés** : Annie Mayan, Didier Campait , Isabel Burgos , Frédérique Mazon

**L’ordre du jour** :

Biennale de Vogüé en novembre

AG

Pôle métiers d’art

Perspectives pour l’association

**1/ Vogüé**

A ce jour 27 exposants seront présents à la Biennale de Vogüé. Le point sur les chèques d’adhésions, de participation et de caution a été fait. Nous allons recontacter les personnes ayant oublié leurs envois de chèques.

Subvention : La Région nous a accordé une subvention de 6000 €, le Département de 1500 € et Ateliers d’Art de France 3000 € ainsi que 250 € de la mairie de Vogüé. L’association Vivante Ardèche maintient sa participation à 4000 € dont 3000 € de la communauté de communes des gorges de l’Ardèche.

**2/ Assemblée Générale** :

Nous proposons deux dates le jeudi 23 ou vendredi 24 septembre à la salle polyvalente de Vogüé. Christiane a contacté la mairie. OK pour le jeudi 23 septembre salle des fêtes de Vogüé.

**3/ Pôle Métiers d’Art** :

La réunion a pour objet de revenir sur les derniers développements concernant le projet des Pôles de Métiers d’Art porté par la mairie d’Aubenas.

Ce projet, entamé il y a 2 ans, à l’initiative de la mairie d’Aubenas, a été élaboré au sein d’un Comité Technique, qui a organisé une large concertation avec les représentants, de la chambre des métiers départementale et régionale, l’Agence des Métiers d’Art ainsi que de l’association Trajectoires. Le cabinet d’expertise Dexteris a été mandatée pour élaborer avec les acteurs cités précédemment un projet complet en vue de la réalisation d’un ensemble cohérent basé à la fois sur les spécificités et besoins exprimés par les métiers d’Art et un modèle économique « viable et raisonnable ». Le projet résultant de cette concertation devait être proposé à la mairie pour arbitrage final – cela a été l’occasion de la réunion du 25 février 2021 qui s’est tenue à la mairie d’Aubenas.

Pour rappel, l’association Trajectoires a accédé à la demande de la mairie de participer aux travaux de concertation et d’élaboration du projet. En son sein, elle avait en effet entamé, après le succès rencontré lors de la manifestation de la « Caverne des métiers d’Art » - et donc bien avant que le projet de la mairie n’émerge publiquement – une réflexion sur la constitution d’un pôle de métiers d’Art. *Trajectoires* avait organisé en effet une concertation à l’occasion de l’assemblée générale du 9mars 2018 en s’appuyant sur la mise en place de groupes de réflexion travaillant en parallèle sur différents aspects du projet (projet économique, organisationnel, etc…). A l’issue de ces réflexions, Trajectoire avait alors synthétisé le projet d’un pôle des métiers d’art basé sur un espace, lieu d’exposition, lieu de vente et lieu de promotion des métiers d’art et un modèle économique mixte privé-publique, basé sur le salariat de 2 personnes (un directeur artistique et un responsable commerciale, chargé de l’accueil des visiteurs et de la vente) en charge de maintenir la synergie avec la politique culturelle des collectivités territoriales, et de la participation d’un nombre équivalent de bénévoles en soutien au fonctionnement du site, et assurant le lien avec les PMA. Trajectoires a alors mandaté 4 volontaires pour représenter l’association lors de nos échanges avec la mairie : Stefanie Wesle, Daniel Pelegrin, Denis Cunin et Arnaud Lucotte.

On connaît l’issue de la réunion du 25 février 2021 et la décision de la mairie d’arbitrer en faveur d’un modèle différent de celuiquele comité technique avait élaboré collectivement pendant 2 ans, un modèle basé sur une gestion exclusive par les services culturels et commerciaux de la mairie.

La discussion s’installe sur l’analyse du travail au sein du comité technique échec ou décision arbitraire politique de la mairie. Nous avions décidé de quitter le comité technique si le pôle des MA ne correspondait pas à l’attente des PMA. D’autres représentants des métiers d’art y sont encore comme l’Agence des MA et la CMA 07 et régionale.

Le CA propose de faire un courrier à l’ensemble de professionnels des métiers d’art afin de clôturer la saga autour du pôle métiers d’art d’Aubenas. Cette proposition est acceptée à unanimité. Denis fait une première mouture de lettre.

**Perspectives pour l’association** :

La période de la crise sanitaire ainsi que le dossier du pôle métiers d’art Aubenas et son issue décevante ont fait ressentir une certaine fatigue à l’ensemble du CA. Ces deux éléments nous incitent à revoir les modes de communication entre les membres de l’Association. La fin de la crise sanitaire devrait nous permettre de retrouver les assemblées de l’association et de renouer avec les adhérents. Ainsi les membres du CA auraient aimé interagir plus souvent avec les membres de l’association pendant les échanges avec le comité technique – mais la visioconférence et les mails électroniques ne nous ont pas paru pouvoir nous permettre de discuter les dossiers complexes comme celui du pôle des métiers d’art. En revanche, la communication avec tous les membres de l’association et vers les PMA du département a été active autour des infos d’Atelier Art de France que nous avons relayées. Ces infos ont été appréciées pour obtenir les aides gouvernementales relatives au COVID. Par ailleurs, l’effort mis sur le site internet destiné à la vente a conduit 17 membres à s’inscrire et à profiter de cette très belle construction.

Plus d’infos sur [www.trajetsdart.com](http://www.trajetsdart.com)

Suite à cette déception par rapport à l’engagement important des 4 représentants de Trajectoires au sein du comité technique, nous avons maintenant besoin d’un nouvel élan~~.~~

Il nous apparaît nécessaire également de renouer avec nos adhérents – ce que la situation sanitaire devrait nous permettre très prochainement.

Tous expriment l’importance de maintenir un lien étroit avec nos adhérents par des consultations plus régulières, afin d’assurer dans le futur la légitimité de nos actions – et la représentativité de l’association vis à vis de nos interlocuteurs et partenaires des collectivités territoriales et agences.

Il est évident que l’exemple du dossier PMA a souffert de la crise COVID qui n’a pas permis des échanges fréquents avec les adhérents et notamment n’a pas permis de rencontres ou de points d’étape pendant le déroulement du travail avec le Comité Technique et la mairie. Il est certainement regrettable également que certaines décisions n’aient pu fait l’objet d’un débat dans l’association comme trajetsdart.com par exemple, cela nous a handicapé pour un lancement plus collectif.

La discussion s’installe sur la gouvernance de Trajectoires soit une gestion très horizontale avec les CA ouverts à tous les membres ou maintenir la responsabilité de la collégiale de mettre en application les décisions votées en AG ou en CA élargi.

Toutefois, l’idée est retenue pour certains CA qui pourront être ouverts dans la mesure où le CA sera à même de donner aux adhérents l’ensemble des informations nécessaires au débat. D’autres sujets, comme le suivi de projets, la mise en place de l’organisation concrète d’expositions ou d’autres actions pourront être adressés par des CA fermés par soucis d’efficacité.

Cette discussion sera portée à la prochaine AG.